

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

Séance du : 16 mars 2016

Convocation du : 8 mars 2016

Objet : CULTURE

Amélioration de la mise en tourisme de l'écomusée du cheminot Veynois

Stratégie Espace Valléen fiche action n° 2.3.1

L'an deux mille seize, le seize mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président.

Secrétaire de séance : Madame Revoux Josette

Étaient présents : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, M. Ricou-Charles, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, R. Frey, P. Schiazza, JM Gueyraud, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, JP Artigues, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes

Excusés : M. Thomas Michel

Pouvoirs : M. A. Laurens excusé, a donné pouvoir à Mme B. Lapeyre
Mme F. Darini excusée, a donné pouvoir à Mme B. Saudemont
Mme J. Marcellin excusée, a donné pouvoir à M. R. Moreau

Le Vice-Président chargé de la Culture, Michel Mescle rappelle aux délégués les éléments du dossier.

Il précise qu'il s'agit d'améliorer l'accueil et la visibilité de l'écomusée par la création d'une verrière, ce projet s'inscrivant dans le dispositif Espaces Valléens qui permet de mobiliser des financements de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

Par ailleurs la mise en marché de l'écomusée comme un produit touristique culturel, a pour objectif d'augmenter sa fréquentation.

Le coût prévisionnel de l'opération a été évalué à 288 000 € TTC pour les travaux d'aménagement et de 48 000 € pour une étude commerciale.

Le sujet fait l'objet d'échanges : des délégués estiment le coût de certains volets du projet, trop élevés, d'autres que l'écomusée devrait disposer de plus de surface pour exposer les objets qui restent dans les réserves.

Après en avoir débattu, le conseil communautaire approuve à l'unanimité des voix exprimées la demande de subvention de ce projet, autorise le Président à engager les démarches administratives correspondantes.

votants : 26 dont 3 pouvoirs	pour : 26	abstention : 4	contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20160316-De27_2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2016
Publication : 21/03/2016

Pour le Président
par délégation

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,
Jean-Marie Bernard

